CENTRE DE GESTION HANDICAP

Thématique : Insertion professionnelle
Dernière mise à jour : 20/05/2025
Fiche en ligne :
https://annuaire.autismeinfoservice.fr/insertion-professionnelle/centre-de-gestion-handicap

Coordonnées

Adresse
rue de villiers
92200 Neuilly-sur-seine

Téléphone
04 84 35 26 46

Email
contact@centredegestionhandicap.fr

Site web
https://centredegestionhandicap.fr

Informations de la fiche

Type
- Association

Zone concernée
- Paris (75)
- Hauts-de-Seine (92)

Spécialisé TND (Troubles du neurodéveloppement)
- NON

Informations complémentaires
Le Centre de gestion handicap accompagne les personnes en situation de handicap tout au long de leur parcours professionnel, que ce soit pour une recherche d’emploi, une reconversion ou un maintien dans l’emploi. Nous proposons : Un accompagnement personnalisé à la recherche d’emploi (aide au CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens) ; Des informations claires sur vos droits, notamment la RQTH, les aides disponibles, les aménagements de poste ou l’accès à la fonction publique ; Une mise en relation directe avec des employeurs inclusifs, via notre CVthèque ou nos offres d’emploi régionales ; Un soutien dans les démarches administratives,

sans frais, sans conditions, et sans inscription obligatoire. Nous mettons tout en œuvre pour que chaque personne accompagnée soit orientée vers un emploi durable, respectueux de ses compétences et de ses besoins.

Service proposé

- Formation
- Insertion et accès à l'emploi
- Maintien dans l'emploi

Modalités d'admission

L’admission se fait sans condition préalable. Toute personne en situation de handicap, quel que soit son parcours ou son niveau d’autonomie, peut nous contacter directement ou être orientée par un prescripteur (France Travail, Cap emploi, structure médico-sociale, etc.). Un premier échange permet d’évaluer les besoins, d’identifier les objectifs professionnels et de proposer un accompagnement adapté, sans délai d’attente.

Missions et actions

Le Centre de gestion handicap a pour mission de favoriser l’inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap et d’accompagner les établissements dans le respect de leurs obligations légales. Nos actions s’articulent autour de plusieurs axes : Accompagnement à l’emploi : aide à la recherche d’emploi, mise en relation avec des employeurs engagés, appui dans les démarches administratives (RQTH, aménagements…). Conseil aux employeurs : sensibilisation à l’inclusion, conseils en matière de recrutement, de maintien dans l’emploi et de conformité réglementaire. Lutte contre les démarches abusives : information et protection des entreprises face aux sollicitations frauduleuses liées à la DOETH. Création de ressources : diffusion de guides, cartes interactives, FAQ et offres d’emploi inclusives régionales.